

## Fiche de données de sécurité

### selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

### 1 Identification

#### Identificateur de produit

**Nom du produit:** **Huile Protectrice UV**

**Code du produit:** 410 Incolore satinée

**Emploi de la substance / de la préparation**  
 Peinture  
 Peinture

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur:

**Fournisseur** Osmo Wood and Colour Canada Ltd.  
 8812 51 Ave NW  
 Edmonton AB T6E 5E8  
 Canada  
 Tel: +1-844-OSMOCAN  
 E-mail: info@osmo.ca

**Producteur** Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG  
 Affhüppen Esch 12  
 D-48231 Warendorf  
 Germany

**Service chargé des renseignements:** Département sécurité de produit  
 Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188  
 Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462  
 e-mail: helmut.starp@osmo.de

**Numéro d'appel d'urgence:** Numéro de téléphone d'urgence 24h / 24 :  
 En cas d'urgence chimique, déversement; fuite; exposition au feu ou accident  
 appel jour ou nuit aux États-Unis et au Canada 1-800-424-9300  
 En dehors des États-Unis et du Canada 001-703-527-3887 (CCN 16475)

### 2 Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables - catégorie 4 H227 Liquide combustible.

#### Éléments d'étiquetage

**Pictogrammes de danger** néant

**Mention d'avertissement** Attention

**Mentions de danger** H227 Liquide combustible.

**Conseils de prudence**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité

### selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

#### Nom du produit: **Huile Protectrice UV**

(suite de la page 1)

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO<sub>2</sub>, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.  
 P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

#### Système de classification:

**NFPA données (gamme 0-4)** Santé = 0  
 Inflammabilité = 2  
 Réactivité = 0

**HMIS données (gamme 0-4)** Santé = 0  
 Inflammabilité = 2  
 Réactivité = 0


**Autres dangers** Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.  
 Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.  
 Attention:  
 Lavez les chiffons utilisés immédiatement après usage ou conservez-les dans un récipient hermétiquement fermé (danger d'inflammation).

### 3 Composition/information sur les ingrédients

#### Caractérisation chimique: Mélanges

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### Composants dangereux:

64742-48-9	hydrocarbures aliphatiques, C10-C13  Danger par aspiration - catégorie 1, H304; Liquides inflammables - catégorie 4, H227	10-30%p/p *
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol Liquides inflammables - catégorie 4, H227	7-13%p/p *

\* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers soins

#### Description des premiers secours

**Remarques générales:** Amener les sujets à l'air frais.  
**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.  
**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
**Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

### Nom du produit: **Huile Protectrice UV**

(suite de la page 2)

**Après ingestion:** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
NE PAS faire vomir.

**Indications destinées au médecin:**

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Migraine  
Etourdissement

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Non disponibles.

### 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

**Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction:** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

**Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de sécurité:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres indications**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

**Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Diluer avec beaucoup d'eau.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

### Nom du produit: **Huile Protectrice UV**

(suite de la page 3)

**Méthodes et matériel de****confinement et de nettoyage:**

Eau chaude additionnée de produit nettoyant  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.

**Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manutention et stockage

**Manipulation:****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Tenir les récipients hermétiquement fermés.  
N'employer que dans des secteurs bien aérés.  
Eviter la formation d'aérosols.

**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.  
Stocker dans un endroit frais.

**Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).  
Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.  
Protéger contre le gel.  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

**Classe de stockage:**

10

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Non disponibles.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

### selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

**Nom du produit: Huile Protectrice UV**

(suite de la page 4)

### 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm Skin
EV (Canada)	Valeur momentanée: 910 mg/m <sup>3</sup> , 150 ppm Valeur à long terme: 605 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm

#### PNEC

#### 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

PNEC eau de mer	190 mg/l
PNEC eau douce	19 mg/l
Station d'épuration PNEC	4.168 mg/l
PNEC eau fraîche	19 mg/l
PNEC Sédiments d'eau douce	70,2 mg/kg
PNEC Klärwerk	4.168 mg/l
PNEC Sédiments eau marine	190 mg/kg

**Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuel:

#### Mesures générales de

#### protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.  
Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.  
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

#### Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.  
Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.  
Demi-masque pour peintre avec raccord fileté rond EN 148-1 (filtre à vis) et filtre combiné A1 - P2 selon DIN EN 14387.

#### Protection des mains:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.  
Gants de protection

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

### Nom du produit: **Huile Protectrice UV**

(suite de la page 5)

#### Matériau des gants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,4$  mm

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

#### Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

#### Protection des yeux:

En cas de risque d'éclaboussures:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

#### Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Indications générales

##### Aspect:

##### Forme:

Liquide

##### Couleur:

Selon désignation produit

##### Odeur:

Douce

##### valeur du pH:

Non applicable.

#### Changement d'état

##### Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

##### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 180 °C

##### Point d'éclair

 $\geq 65$  °C (DIN ISO EN 2719)

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

### selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

#### Nom du produit: **Huile Protectrice UV**

(suite de la page 6)

<b>Température d'inflammation:</b>	240 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
<b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	0,6 Vol %
<b>Supérieure:</b>	7,0 Vol %
<b>Densité à 20 °C:</b>	0,95-0,97 g/cm <sup>3</sup> (DIN 51757)
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
<b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
<b>Cinématique à 20 °C:</b>	60-70 s (DIN EN ISO 2431/4mm) >21 mm <sup>2</sup> /s (40°C) (calculé)
<b>Teneur en solvants:</b>	
<b>VOC (CE)</b>	< 400 g/l (VOC-max. Kat A.e (2010) = 400 g/l)
<b>Autres informations</b>	Non disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Non disponibles.
<b>Stabilité chimique</b>	
<b>Décomposition thermique/ conditions à éviter:</b>	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Réactions au contact d'un tissu imbibé de produit (par exemple: bourre de laine de nettoyage).
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
<b>Matières incompatibles:</b>	Non disponibles.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx)
<b>Indications complémentaires:</b>	Attention: Lavez les chiffons utilisés immédiatement après usage ou conservez-les dans un récipient hermétiquement fermé (danger d'inflammation).

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**  
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

**Nom du produit: Huile Protectrice UV**

(suite de la page 7)

### 11 Données toxicologiques

#### Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

##### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

##### 64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>5 mg/l (rat)

##### 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>19.020 mg/kg (rat) 13.000–14.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	1.667 mg/l (rat)
	LC50 / 72h	0,76 mg/l (selenastrum capricornutum)

##### Effet primaire d'irritation:

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Pas d'effet d'irritation.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

##### Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

##### Catégories cancérogènes

##### IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

7631-86-9	dioxyde de silicium, prepare par voiechimique	3
-----------	---	---

##### NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)



## Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

**Nom du produit: Huile Protectrice UV**

(suite de la page 8)

### 12 Données écologiques

#### Toxicité

##### Toxicité aquatique:

##### 64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

EC50 / 48h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)
------------	-----------------------------

IC50 / 72h	>1.000 mg/l (algae)
------------	---------------------

LC50 / 96h	>1.000 mg/l (fish)
------------	--------------------

##### 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

EC50 / 48h	70,2 mg/l
------------	-----------

	1.919 mg/l (Daphnia magna)
--	----------------------------

LC50 / 96h	5,3 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
------------	--

LC50 / 48h	10,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
------------	---

##### 127519-17-9 Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxypényl]propionates de C7-C9 alkyle ramifié et linéaire

EC50 / 48h	3,2 mg/l (Daphnia magna) (OECD-Richtlinie 202, Teil 1)
------------	--

Biokonz.-Faktor	<3 (OECD-Richtlinie 305 C)
-----------------	----------------------------

**Persistence et dégradabilité** Non disponibles.

#### Comportement dans les compartiments de l'environnement:

**Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.

**Mobilité dans le sol** Non disponibles.

#### Effets écotoxiques:

**Remarque:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nocif pour les poissons.

#### Autres indications écologiques:

**Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Nocif pour les organismes aquatiques.

#### Résultats des évaluations PBT et VPVB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**Autres effets néfastes** Non disponibles.

### 13 Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 10)

## Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

**Nom du produit: Huile Protectrice UV**

(suite de la page 9)

**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Produit de nettoyage****recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### 14 Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b> DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b> DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA ADR	néant néant
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b> DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
<b>Groupe d'emballage</b> DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
<b>Dangers pour l'environnement:</b> Marine Polluant:	Non
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	néant

### 15 Informations sur la réglementation

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

**Liste canadienne des substances**

**Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

**Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

**Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

34590-94-8 | (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

(suite page 11)

## Fiche de données de sécurité

### selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

#### Nom du produit: **Huile Protectrice UV**

(suite de la page 10)

**Informations de danger  
relatives aux produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

**Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

**Pictogrammes de danger**

néant

**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

H227 Liquide combustible.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO<sub>2</sub>, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

**Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H227 Liquide combustible.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Service établissant la fiche technique:**

Département sécurité des produits

**Contact:**

Hr. Dr. Starp

**Date de la plus récente**
**version révisée de la fiche de données de sécurité**

01/21/2022 / 6.1

**Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 DOT: US Department of Transportation  
 IATA: International Air Transport Association  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 NFPA: National Fire Protection Association (USA)  
 HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)  
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

(suite page 12)

**Fiche de données de sécurité**  
**selon RPD, Annexe 1**

Date d'impression : 01/21/2022

Numéro de version 7.2

Révision: 10/26/2021

**Nom du produit: Huile Protectrice UV**

(suite de la page 11)

**Sources**

LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
ESIS : European chemical Substances Information System  
ECHA Portal  
Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

**\* Données modifiées par  
rapport à la version  
précédente**

Ajouts, suppressions, révisions.  
Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement  
(CE) n °: 1907/2006 (REACH)

CA/FR